

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 20 Février 2024 à 09h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	25
Présents	10
Représentés	2
Absents	13

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 05 Février 2024 s'est réunie à Sainte Sabine sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_1

Objet : Election du Syndicat

Monsieur le président rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr LAPARRE Jean Philippe, Mr LEROUX Julien, Mr MERCIER Nicolas

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 12 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr LAPARRE Jean Philippe
 - o Mr GUERIN Clément
 - o Mr MERCIER Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr FAUGERE Claude



Le Président,
Mr PIMOUGUET Thierry



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 20 Février 2024 à 09h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	25
Présents	10
Représentés	2
Absents	13

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 05 Février 2024 s'est réunie à Sainte Sabine sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_2

Objet : Rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 12 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr FAUGERE Claude



Le Président,
Mr PIMOUGUET Thierry



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 20 Février 2024 à 09h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	25
Présents	10
Représentés	2
Absents	13

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 05 Février 2024 s'est réunie à Sainte Sabine sous la présidence de Mr PIMOUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_3

Objet : Tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement : 150 € HT/ Module – appel 50% au mois d'avril
50% au mois de juin
- Consommations : 0,12 € HT / m³
0,17 € HT / m³ (au-delà 1750 m³/module)
Appel au mois de novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

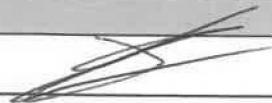
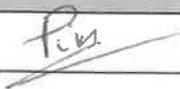
Le Secrétaire de séance,
Mr FAUGERE Claude



Le Président,
Mr PIMOUGUET Thierry



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
AUMASSON SYLVIE			
- AUMASSON SYLVIE	4,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	4,00	0,00	
BESSE DOMINIQUE			
- BESSE DOMINIQUE	0,34	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,34	0,00	
CAMINADE CLAUDETTE			
- CAMINADE CLAUDETTE	2,60	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	2,60	0,00	
DECHARD JACQUES			
- DECHARD JACQUES	34,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	34,00	0,00	
DUMAS MARIE-CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	16,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	16,00	0,00	
EARL LEROUX			
- LEROUX JEAN-YVES	35,40	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	35,40	0,00	
EARL LE BOIS DE LA CERVE			
- LAPARRE JEAN PHILIPPE	13,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	13,00	0,00	
EARL PIMOUGUET			
- PIMOUGUET THIERRY	18,80	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	18,80	0,00	
EARL BORN DES CHAMPS EST			
- FRERET JOEL	5,80	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	5,80	0,00	
EARL NICOPAU			
- GFA LE JOURGET	7,50	0,00	
- MERCIER NICOLAS	30,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	37,50	0,00	
FERRARI ALEXANDRE			
- FERRARI ALEXANDRE	0,90	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	0,90	0,00	
FLAYAC BERTRAND			
- FLAYAC BERTRAND	15,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>		
	15,00	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe

AR Prefecture

024-292400454-20240220-2024_AP_3-DE

Reçu le 04/0

Usager

- Propriétaire

Souscriptions

S1

S2

Signature

FRERET PHILIPPE

- NEAU PASCAL

3,33

0,00

Total de l'usager =

3,33

0,00

GAEC DE LA FONTAINE BLANCHE

- BECHEREL PATRICK

28,70

0,00

Total de l'usager =

28,70

0,00

GAEC CAILLAUDS

- COLLIANDRE LOIC ET JOCELYNE

8,34

0,00

Total de l'usager =

8,34

0,00

GARNUNG JOEL

- GARNUNG JOEL

6,20

0,00

Total de l'usager =

6,20

0,00

GRASASA SAS

- GRASASA SAS

1,00

0,00

Total de l'usager =

1,00

0,00

GUY JEAN CLAUDE

- GUY JEAN CLAUDE

0,33

0,00

Total de l'usager =

0,33

0,00

HOWARD GILLIAN MARY

- HOWARD GILLIAN MARY

0,50

0,00

Total de l'usager =

0,50

0,00

INTERCUMA LESPINASSE

- INTERCUMA LESPINASSE

1,00

0,00

Total de l'usager =

1,00

0,00

LIGNAC MICHEL

- LIGNAC MICHEL

12,50

0,00

Total de l'usager =

12,50

0,00

QUEMERE DIDIER

- QUEMERE DIDIER

15,20

0,00

Total de l'usager =

15,20

0,00

SARL Cabane Dordogne

- BECHEREL REMI

5,00

0,00

Total de l'usager =

5,00

0,00

SCEA DES CYGNES

- FLAYAC BERNARD

41,50

0,00

Total de l'usager =

41,50

0,00

SCEA GUERIN

- GUERIN BERTRAND

49,90

0,00

Total de l'usager =

49,90

0,00

Total sur la Structure = 356,84 0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe

AR Prefecture

024-292400454-20240220-2024_AP_3-DE
Reçu le 04/03/2024

POUVOIR

Je soussigné LIGNAC MICHEL , membre de ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à
M. de me représenter à la réunion de L'Assemblée des Propriétaires le Mardi 20
février 2024 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *St Sabine - Beau* , le *20/02/2024*
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour accord



POUVOIR

Je soussigné EARL LEROUX , membre de ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à
M. *FLAYAC Bertrand* de me représenter à la réunion de L'Assemblée des Propriétaires le Mardi 20
février 2024 à 09H30 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Ste Sabine* , le *09. 02. 2023*
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

bon pour pouvoir

